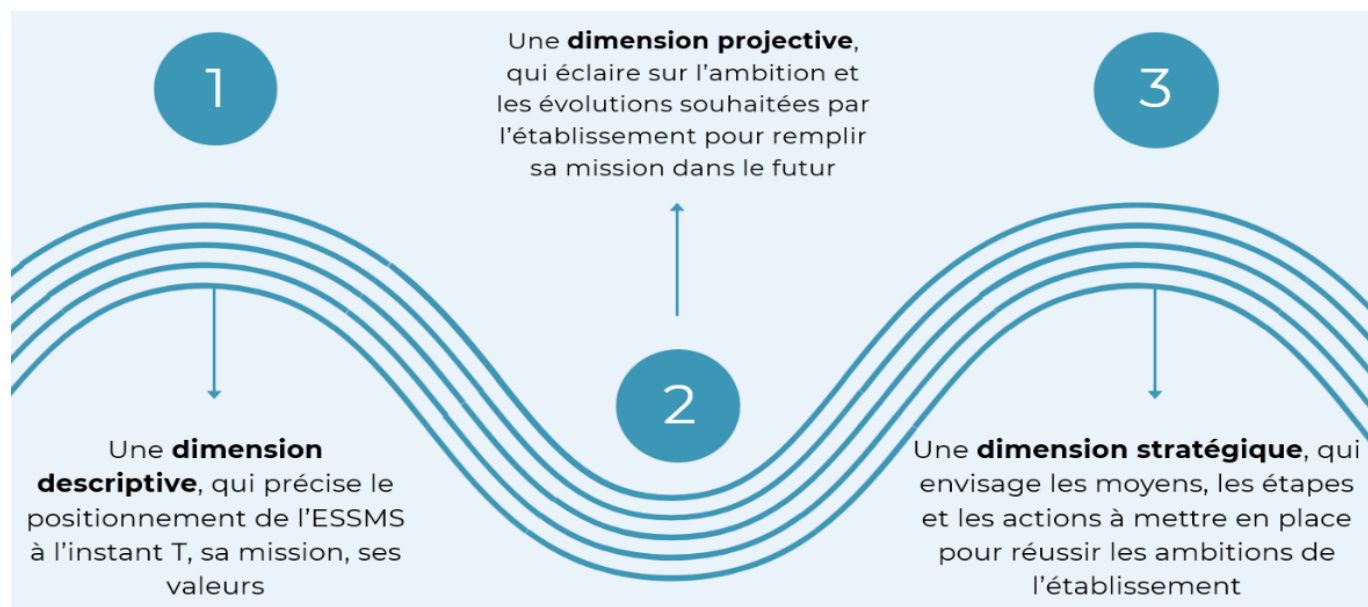


### UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT, POURQUOI ET POURQUOI FAIRE ?

Au cœur du changement permanent, le projet d'établissement remplit une **fonction vitale** : **positionner l'établissement** dans son environnement institutionnel.

Ce document est le **fruit d'une démarche participative des parties prenantes** : personnes accompagnées, familles, partenaires, professionnels et gouvernance.

Il est l'occasion **d'affirmer notre vocation, de projeter notre évolution, d'organiser nos actions dans un document qui deviendra un référentiel** selon 3 dimensions présentées ci-après :



### PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE PORTE DE FRANCE

La Résidence Porte de France est un **Établissement d'Hébergement pour Personnes Handicapées Dépendantes (EHPAD) public autonome** qui relève de la Fonction Publique Hospitalière accueillant 60 résidents à titre permanent dont 20 souffrent de troubles psychiatriques stabilisés.

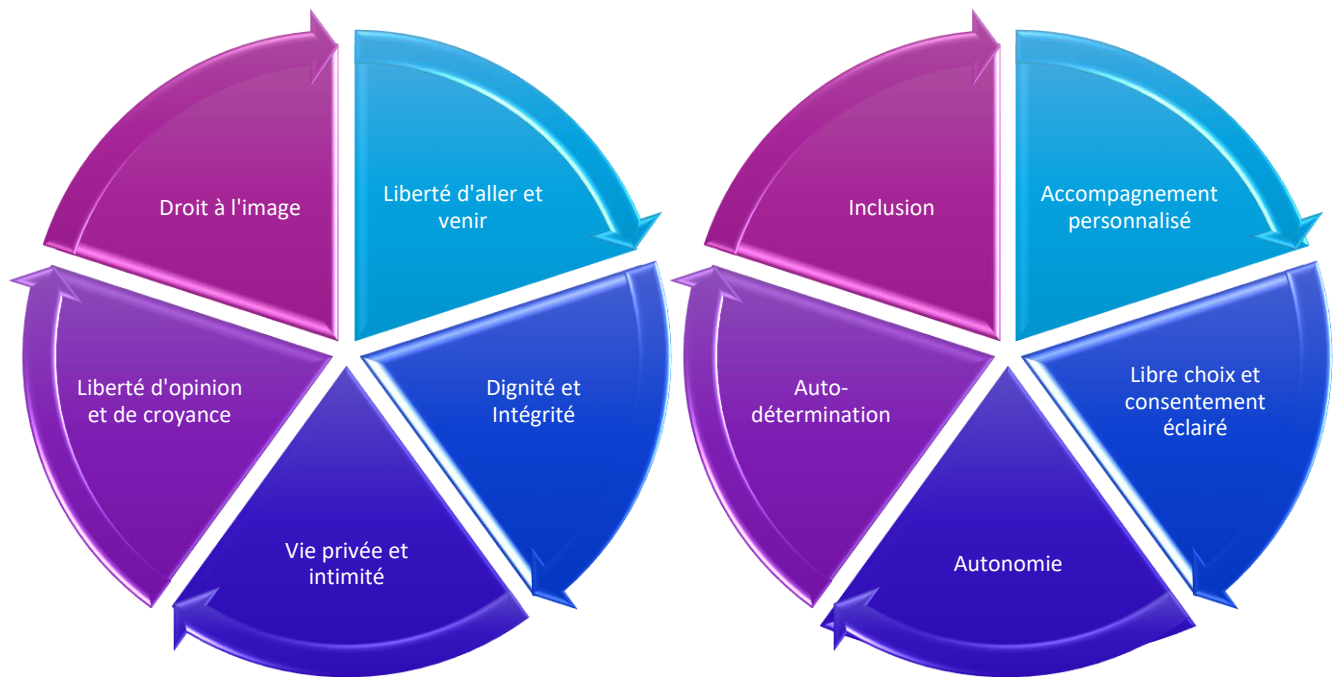
Cet établissement est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation du Handicap.

L'établissement propose des **prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles, des prestations à la vie sociale et des prestations en matière d'autonomie**. L'accompagnement de la personne prend en compte ses besoins et attentes, les objectifs sont coconstruits dans le cadre d'un **Projet Personnalisé** réactualisé à minima tous les ans et respectant les principes de bienveillance, d'autodétermination et d'inclusion.

### LA PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

La Résidence s'inscrit dans une **action de développement de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance**. La culture bientraitance a pour objectif de garantir aux personnes accompagnées le respect de leur dignité, de leur intégrité, de leur vie privée, de leur intimité et de leur sécurité ; un accompagnement individualisé ; une confidentialité des informations ; un accès aux informations les concernant ; une information sur leurs droits ; une participation active à la conception et à la mise en œuvre de leur projet.

## NOS VALEURS



La Résidence est **ouverte à et sur son environnement** et a développé de nombreux partenariats permettant d'améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents dans le respect de ses valeurs. La diversité et la qualité des partenariats ont un impact bénéfique dans le domaine du soin, de la prévention en santé, des activités culturelles, de loisirs et sociales au sein et en dehors de l'établissement et de manière inclusive.

### LES ENJEUX DE NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT : OÙ ALLONS – NOUS ?

La structure est engagée dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques**. À ce titre, les axes stratégiques ont été regroupés selon les thématiques suivantes :

- Axe 1 : **bientraitance et éthique** ;
- Axe 2 : **droits** de la personne accompagnée ;
- Axe 3 : **expression et participation** de la personne accompagnée ;
- Axe 4 : **coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement** ;
- Axe 5 : accompagnement à l'**autonomie** ;
- Axe 6 : prévention et accompagnement à la **santé** ;
- Axe 7 : continuité et fluidité de **parcours** ;
- Axe 8 : politique **ressources humaines** ;
- Axe 9 : démarche **d'amélioration continue et de prévention des risques**.

**🔗 Pour aller plus loin, le Projet d'Établissement 2025-2029 de la Résidence Porte de France de Rocroi est disponible sur simple demande au secrétariat et consultable sur le site internet de l'établissement.**